الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus définitif relatif à l'augmentation du capital de la société « VEOLIA ENVIRONNEMENT »

Rabat, le 31 juillet 2025

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 31 juillet 2025 le prospectus définitif relatif à l'augmentation du capital de la société « VEOLIA ENVIRONNEMENT » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 14 813 052 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : VEOLIA SERVICES A L'ENVIRONNEMENT MAROC, VEOLIA ENVIRONNEMENT INDUSTRIES MAROC, AMENDIS, REDAL, AMANOR et VEOS DECHETS DANGEREUX.

La période de souscription/rétractation s'étalera au Maroc du 1er au 5 aout 2025.

Le prix de souscription est fixé à hauteur de 25,97 euros, soit 271,7 dirhams.

Le prospectus définitif est complété par :

- Le document d'enregistrement universel 2024 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.25-0120 en date du 20/03/2025 ;
- Le Document d'Information Clé et le règlement du compartiment « Plus 2025 » du FCPE « Sequoia Plus » agréé par l'AMF sous le numéro FCE20250005 ;
- Le Document d'Information Clé et le règlement du FCPE « Sequoia Relais 2025 » agréé par l'AMF sous le numéro FCE20240785 ;
- Le règlement du PEGI de Veolia Environnement et ses annexes.

L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus, à Attijari Finances Corp et sur le site internet de « VEOLIA ENVIRONNEMENT ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/037/2025

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
OperationsFinancieres@ammc.ma
05 37 68 89 71